

Assemblée Générale Extraordinaire & Ordinaire 21 JANVIER 2024 - FLAVIN

VOTE DES RÉSOLUTIONS

MANDAT

A PRESENTER PAR LE REPRÉSENTANT DU CLUB EN CAS D'ABSENCE DU PRÉSIDENT LORS DE LA VÉRIFICATION DES POUVOIRS.

| CLUB: | Nombre de voix : |
|---|--|
| NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT (Mandaté par le Comité Directeur du Club, licencié et majeur) : | |
| DATE DE NAISSANCE : | NATIONALITÉ : |
| ADRESSE : | |
| N° DE LICENCE : | |
| IMPORTANT : Tout votant devra présenter sa licence en cours de validité lors du contrôle des mandats. | |
| DATE | , SIGNATURE DU PRÉSIDENT ET CACHET DU CLUB |
| NOM | I & PRÉNOM du signataire : |

Ne rien inscrire dans cette case : Avis de la commission électorale donné le

Validé - Non Validé